

FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Externe

Profil n° 32

Intitulé du poste : **Maître assistant des ENSA**
Groupe de Disciplines : **Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture (SHSA)**
Discipline : **Sciences Humaines et Sociales (SHS)**

Catégorie statutaire : **A**
Corps : **Maître assistant (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : **Enseignant théoricien du supérieur DDAO - RCH03B**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de VERSAILLES :

Adresse : **5, avenue de Sceaux – BP 674 – 78006 Versailles Cedex**

Missions et activités principales

Groupe de Disciplines : Sciences de l'Homme et de la Société pour l'Architecture (SHSA)

Discipline : Sciences Humaines et Sociales (SHS)

Charges pédagogiques :

Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème, 3ème cycles ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants ;

SH21 : 36 h TD

SH31 : 32 h TD

SH32 : 62 h (Dont 10h suivi de rapport d'études) TD

SH22 : 16 h CM soit 24h TD

Cycle licence :

- 180 heures à assurer en cycle Licence se décomposant de la manière suivante :
- 45 heures en première année (cours sur les théories du projet en rapports aux sciences sociales)
- 45 heures en deuxième année (cours sur les théories du projet en rapports aux sciences sociales)
- 90 heures en troisième année (CM+approfondissement).

Cycle Master : 180 h : Master critique de l'architecture, philosophie, sciences sociales.

Autres tâches : **encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école...** ;

L'enseignant devra intégrer les instances de l'école et participer activement à la définition et à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'ENSA-V, que ce soit dans son contenu ou dans les relations que développe l'école avec des partenaires extérieurs, notamment à l'international (partenariats et échanges internationaux).

Charges scientifiques :

- **Participations attendues aux activités scientifiques de l'école ;**

Par ses productions (ouvrages, articles, colloques), l'enseignant devra venir renforcer les travaux et les activités scientifiques du LéaV (Laboratoire de recherche de l'école nationale supérieure d'architecture de Versailles).

Il contribuera aux activités du LéaV et à leur insertion dans les réseaux institutionnels et universitaires en France et à l'étranger.

Il jouera un rôle important en faveur de l'intensification des relations entre enseignement et recherche.

- **Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école ;**

L'enseignant recruté devra participer à l'élaboration des programmes de recherche engagés au sein de l'école.

- **Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école ;**

L'enseignant recruté devra être en mesure de renforcer la production et les publications du LéaV. Il devra avoir une expérience scientifique de l'interdisciplinarité (avec l'architecture et les arts plastiques, notamment), expérience qu'il mettra au service du développement de la recherche et de l'école doctorale.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Le potentiel de l'ENSA-V, sa taille, ses réseaux la placent parmi les plus grandes écoles nationales supérieures d'architecture) françaises de rayonnement international capables de contribuer à l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche en architecture dans notre pays (évaluée A+ en 2012 par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur). Elle délivre le Diplôme d'État d'Architecte (DEA), des masters spécialisés issus du partenariat avec l'université, l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) et prépare également au doctorat en architecture. Elle prépare également au concours AUE (Architectes Urbanistes de l'État).

L'École nationale supérieure d'architecture de Versailles favorise les innovations pédagogiques et le croisement fertile de disciplines autour du projet architectural et urbain. Veillant à bien lier formation supérieure et recherche dans une dynamique d'innovation, elle développe également les pratiques opérationnelles, notamment dans le domaine des jardins historiques, du paysage et de l'intervention sur le patrimoine vivant, favorisant ainsi la mise en situation professionnelle des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Ses domaines d'excellence sont l'histoire de l'architecture, de la ville et de la construction, la culture constructive et le développement soutenable, et les phénomènes de métropolisation au XXIème siècle. Parmi les missions fixées aux ENSA, figure la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère et pour Versailles, artistique, grâce à son centre d'art contemporain, la Maréchalerie.

L'ENSA-V se caractérise par un très fort dynamisme étudiant qu'elle soutient activement.

Elle développe fortement son activité à l'international. Tous les enseignants sont amenés à s'impliquer dans la recherche et l'action à l'international.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

La recherche dans l'école se structure au sein d'un laboratoire, le LéaV, et autour de quatre grands axes thématiques :

- Énergie-climat- environnement ;
- Métropolisation et développement territorial ;
- Patrimoines et territoires ;
- Les espaces et leur sens.

Les chercheurs sont, pour la plupart, enseignants à l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, ce qui entretient un lien étroit entre enseignement et recherche. Ils contribuent à de nombreuses publications, colloques, séminaires. Le laboratoire est le lieu d'accueil et de formation des doctorants. Le LéaV est rattaché au collège doctoral de l'université Paris-Saclay.

Enfin, l'École noue des contacts privilégiés avec l'AIGP (Atelier International du Grand Paris), la CAPA (Cité de l'Architecture et du Patrimoine) et le Pavillon de l'Arsenal à Paris.

Par ailleurs, l'École est membre associé de la Fondation des sciences du patrimoine (LabEx Patrima, Equipex Patrimex).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Nombre d'enseignants dans la discipline : 3 titulaires + 2 associés en 2015/2016 = 4,5 ETP

Liaisons hiérarchiques :

L'enseignant(e) recruté(e) sera placé(e) sous la responsabilité immédiate du directeur de l'école.

Liaisons fonctionnelles :

Liens fonctionnels avec l'ensemble des enseignants de l'Ensav

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018